

ferme. Le phénomène ne s'applique pas seulement au bœuf. Il englobe tous les aliments et s'accroît avec le passage des ans.

Il est normal et logique que des transformateurs et agents de banque, les intermédiaires, en un mot, reçoivent plus aujourd'hui qu'hier, car leurs dépenses sont augmentées, les salaires sont plus élevés, les emballages, perfectionnés, la transformation, plus poussée, les aliments «précuisinés», etc. Ils ont toutefois pris les moyens voulus pour accroître leurs bénéfices en augmentant leurs prix à la consommation. Au fait, toute augmentation des prix au détail est absorbée par les intermédiaires. Aucune n'atteint l'agriculteur. Pourtant, Dieu sait si les frais de production ont augmenté.

Les taux d'intérêt sont aussi plus élevés. On se souviendra qu'au cours de la dernière session, la Chambre a été saisie de bills visant à modifier les taux d'intérêt des prêts agricoles. On en a supprimé le plafond afin de permettre aux institutions financières de prêter leur argent à des taux d'intérêt plus élevés.

Or, cette augmentation des taux d'intérêt a contribué à hausser le coût de production des cultivateurs et, comme ils ne peuvent compenser cette majoration du coût de production lorsqu'ils vendent leurs produits sur le marché, il s'ensuit inévitablement une diminution de revenu. C'est ce dont nous nous plaignons présentement, et c'est pour cette raison que nous souhaiterions l'adoption de mesures supplémentaires, en plus de celles qui ont déjà été mises en œuvre, afin d'assurer aux cultivateurs la possibilité non seulement de survivre momentanément, mais de pouvoir vivre raisonnablement.

Lorsqu'on a demandé au ministre pourquoi on augmentait les taux d'intérêt, il a répondu que les institutions financières ne voulaient plus prêter à des taux de 5 ou 6 p. 100, ne pouvant pas réaliser de bénéfices. Je me souviens d'avoir dit à l'honorable ministre de l'Agriculture que le gouvernement était beaucoup plus empressé de répondre aux demandes de la haute finance, d'augmenter les taux d'intérêt, sous prétexte que ses profits étaient insuffisants, qu'il ne se hâtait de répondre à la classe agricole qui réclamait pour les mêmes raisons que les prix soient augmentés de façon à lui assurer un meilleur revenu.

Quant à nous, cultivateurs, nous sommes dans une situation différente. On ne peut entreposer indéfiniment la production agricole. Il faut bien la mettre sur le marché, que cela paie ou non, et encourir des pertes au fur et à mesure qu'elles surviennent.

Le prix des machines agricoles est aussi plus élevé. Le coût des moulées l'est aussi, cette année surtout, parce que la subvention

[M. Lambert.]

relative au transport des grains de provende de l'Ouest à l'Est a été réduite de \$1 la tonne. Le ministre ne l'a pas dit tout à l'heure. Il n'en avait pas le temps. A tout événement, il s'agit d'une des causes qui contribuent à augmenter le coût de production. Je demande à l'honorable ministre de l'Agriculture s'il est possible de revenir sur cette décision, afin de faciliter davantage le transport des grains de provende, que les cultivateurs de l'Ouest seraient bien heureux de vendre aux agriculteurs de l'Est, mais à des prix qui permettraient à ces derniers de produire de la viande, des œufs, etc., à des conditions avantageuses tout en réalisant des profits. Cette réduction entraînera nécessairement des effets désastreux pour l'économie canadienne.

De 1949 à 1967—je sais qu'il est toujours ennuyeux d'entendre des statistiques, mais c'est grâce à elles qu'on peut établir des comparaisons justes—le volume d'aliments mis sur le marché a augmenté de 74 p. 100, mais, quantité pour quantité, les frais de mise en marché se sont accrus de 137 p. 100, selon un document du gouvernement fédéral. En 1949, les consommateurs canadiens achetaient des aliments dont la valeur totale était de 2,064 millions de dollars. De cette somme, 1,243 millions, ou 60 p. 100, retournaient aux cultivateurs. La part de l'intermédiaire était de 821 millions, ou de 40 p. 100. Or, en 1967, la valeur au détail des aliments vendus au Canada dépassait 5.9 milliards, dont 2.5 milliards, soit environ 43 p. 100, retournaient aux cultivateurs et près de 3.4 milliards, soit 57 p. 100, revenaient aux intermédiaires.

Il s'agit d'une des causes qui peut expliquer pourquoi la situation des travailleurs agricoles se détériore d'année en année. En effet, la diminution continuelle de la part qui doit nécessairement revenir aux cultivateurs ou aux producteurs le démontre amplement.

Enfin, je blâme le gouvernement de ne rien faire pour améliorer le sort du producteur agricole, afin qu'il ait sa juste récompense. Je ne dis pas qu'il ne fait absolument rien, car cela serait faux, mais je dis qu'il faut lui assurer sa juste récompense pour son travail, en vue de lui garantir un revenu au moins égal à celui de ses concitoyens qui œuvrent dans d'autres secteurs de l'économie.

Dans le domaine de l'industrie laitière, la diminution des subventions et l'augmentation de la prime à l'exportation sur la production équivalente de 1968 constitue en soi une cause de détérioration de la situation économique. La nouvelle taxe de 52c. sur la production excédentaire du quota attribué par la Commission canadienne du lait pour l'année 1969, à cause des excédents de produits laitiers,